



# Dissuasion nucléaire : modernisation de la composante aéroportée

En raison du retour des Etats-puissances sur la scène internationale, la nouvelle loi de programmation militaire 2019-2025 prévoit 25 Mds€ pour moderniser les composantes océanique et aérienne de la dissuasion nucléaire française.

Le général de division aérienne Jean-Pierre Dupont, commandant en second des Forces aériennes stratégiques (FAS), a présenté cette modernisation à la presse, le 14 juin 2018 à Paris, à l'occasion du retrait du service opérationnel du Mirage 2000 N (nucléaire) le 21 juin 2018, après 30 ans dans les FAS.

**La complémentarité.** Lancée en 1964 pour la partie Air et en 1972 pour la partie sous-marine, la dissuasion nucléaire préserve les intérêts vitaux et la liberté d'action de la France. La permanence à la mer de la Force océanique

(sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, SNLE) protège contre toute surprise stratégique. Les FAS et la Force aéronavale nucléaire (*photo*) font partie du dialogue de la dissuasion. La mise en service du missile M51.3 sur les SNLE modernisés sera suivie du développement de la future version du missile M51 et des travaux de conception du SNLE de 3ème génération. La composante aéroportée verra le passage au porteur unique Rafale en 2018, la rénovation à mi-vie du missile air-sol moyenne portée amélioré (ASMPA), la poursuite des études de développement du missile air-sol nucléaire ASN 4 G et la mise en service des avions A 330 ravitailleurs et de transport (MRTT) à partir de 2018. Cette composante forme un ensemble cohérent avec avions porteurs de l'arme nucléaire, avions ravitailleurs, transmissions « durcies » et installations spécifiques. Le renouvellement des avions porteurs commencera en 2035.

**Le « tout Rafale ».** La capacité de pénétration du Mirage 2000 N et son système de suivi de terrain lui ont permis de s'engager au sein de la dissuasion et dans les opérations extérieures « Harmattan » (Libye), « Chammal » (Irak/Syrie) et « Barkhane (Afrique). Les FAS, basées à Saint-Dizier, comptent deux escadrons totalisant 50 Rafale B (biplace, pilote et missilier). Les performances du Rafale sont de 65-85 % supérieures à celles du Mirage 2000 N en matière de vol, capteurs, guerre électronique, réseaux et d'armements (missiles Magic, Mica et Meteor). Elles permettent une « survivabilité » accrue du raid nucléaire, où chaque Rafale participe à la protection des autres avions dans un espace aérien de plus en plus contrôlé. Elles permettent d'entrer en premier sur un théâtre et d'assurer des frappes conventionnelles à longue distance. Vers 2030-2040, le missile ASN 4G bénéficiera du retour d'expérience de l'ASMPA en Syrie et dans les opérations ultérieures, sur le territoire national ou en opérations extérieures, et sera équipé d'un système de guidage amélioré.

**Le « Phénix ».** L'A330 MRTT « Phénix » emporte 50 t de carburant contre 23 t par l'actuel C 135 FR. Il sert de relais entre chasseurs en vol et structures de commandement/conduite d'opérations et de relais d'informations ISR (renseignement, surveillance et reconnaissance) pour traitement et diffusion. Il reste 4h30 sur zone à 2.000 km d'Istres, de N'Djamena (Tchad) ou d'Al Dhafra (Emirats arabes unis). Il transporte, à 12.000 km, 272 passagers ou, en cas d'engagement de haute intensité, 30 blessés allongés ou 14 blessés dont 6 graves dans 2 kits médicalisés « Morphée ». Les 14 C135 FR en service seront remplacés par 15 Phénix prévus par la loi de programmation, dont 12 livrés en 2024.

## **Loïc Salmon**

Dissuasion nucléaire : assurer à la France son indépendance

Défense antimissile : surtout protection des forces, moins celle des populations